

Actualités

- Télématicque
- Vente accueil
- Gestion des disciplines
- Intelligence artificielle



Ordre du jour

- ① Evolution de l'organisation des activités Accueil Vente : retour d'expertise et recueil de l'avis
- ② Dossier Télématicque : retour d'expertise et recueil de l'avis



En introduction de séance, la délégation FNME-CGT a fait lecture d'une déclaration liminaire.

① Evolution de l'organisation des activités Accueil Vente : retour d'expertise et recueil de l'avis

Le retour de l'expertise sur le projet révèle, s'il en était besoin, qu'une majorité d'agents n'adhère pas à cette réorganisation. En effet, la population impactée par ce projet est déjà, à l'heure actuelle, en souffrance notamment à cause de la charge de travail très importante.

La professionnalisation des agents est un enjeu central dans le projet Vente et Accueil, mais semble manquer, au regard de l'analyse de l'expertise, de ressources dédiées pour une gestion socialement responsable et au plus près des agents. Sans compter que nombre de salariés sont concernés par un changement de poste avec des mesures d'accompagnement trop insuffisantes.

Bien que nous soyons en phase de consultation des IRP, le projet est d'ores et déjà en cours depuis des mois dans les régions, les premières annonces ayant été faites il y a six mois.

L'expertise a identifié un nombre important de risques et impacts liés à la mise en œuvre de ce projet :

- Alerte sur le classement des agents selon les objectifs atteints ;
- Alerte sur la suppression de tous les emplois d'exécution ;

- Alerte sur la charge de travail et le gréement des postes pendant la période de transition ;
- Alerte sur l'absence d'évaluation des risques : ils sont identifiés sans prévention, ni actions.

Encore trop de nos demandes restent sans réponse de la part de la Direction de GRDF comme :

- L'absence des ETP dédiés à l'accompagnement, à la transformation et à la professionnalisation ainsi que les temps nécessaires ;
- Le cahier des charges des activités prestés ;
- Le REX du prestataire ARMATYS sur les activités d'Acheminement puisque c'est lui qui est également retenu pour les activités Niveau 1 ;
- L'impact environnemental du projet ;
- Les niveaux d'utilisation et d'intégration de l'IA ;
- L'intégration des nouveaux risques dans les DUERP régionaux induits par la mise en œuvre du projet ;
- L'analyse des risques primaires et les actions de prévention associées ;
- Le manque d'éléments qualitatifs et quantitatifs sur la charge de travail en phase transitoire.





Les préconisations de l'expert visent notamment à :

- Clarifier et encadrer l'outil "Scoring" ;
- Sécuriser la professionnalisation ;
- Renforcer la prévention des risques et la QVTC ;
- Mieux encadrer la période de transition ;
- Garantir le repositionnement des agents ;
- Clarifier les règles de changement de collège.

Face au nombre important de risques induits par la mise en œuvre de ce projet, aux impacts significatifs sur l'organisation du travail, sur la santé physique et mentale des agents concernés, mais aussi face au refus de la Direction de GRDF de prendre en compte les recommandations des experts et des élus, **la délégation FNME CGT au CSE C de GRDF a rendu un avis défavorable.**



② Dossier Télématique : retour d'expertise et recueil de l'avis



Le deuxième sujet de notre séance était consacré au retour de l'expertise sur le déploiement de la télématique embarquée dans les véhicules de service. Ce dossier, présenté en novembre dernier était apparu trop flou

et insuffisamment consolidé, d'où le besoin de nous faire aider d'un cabinet d'expertise pour mieux le cerner.

Pour la Direction de GRDF, décidée à râcler tous les fonds de tiroirs pour engraisser ses actionnaires, la flotte de 7.000 véhicules dont l'entreprise dispose aujourd'hui serait exagérée.

Le retour d'expertise indique que, pour nos dirigeants, environ 500 véhicules (7% du parc) pourraient être supprimés, notamment via le développement de pools de véhicules partagés.

Pour – soi-disant – y parvenir, elle compte recourir à une solution de télématique embarquée via un module électronique - **mais surtout communiquant** - qui va récolter les données d'utilisation... Mais pas seulement, loin de là.

Une première phase de déploiement doit concerner 2000 véhicules : ceux que l'entreprise a loué en LDD. Pour y parvenir, GRDF prend une option au catalogue des 2 loueurs en contrat avec l'entreprise. L'équipement paraît modeste (100€ le boîtier, 10€ d'abonnement mensuel par

véhicule ensuite).

Un problème majeur, soulevé par la Délégation CGT, est apparu : pour des raisons de pleine propriété, l'un des 2 fournisseurs n'est pas en mesure d'équiper du fameux boîtier l'intégralité de la flotte qu'il loue à GRDF. **La pirouette de GRDF serait de demander au concurrent d'équiper les véhicules empêchés. Or, selon nous, cette démarche paraît contraire à la politique achat de GRDF** qui se doit de passer, vu le montant engagé, par un appel d'offre pour choisir l'équipementier. La Direction a toussé un coup, reconnaissant la difficulté.

Mais cette tringlerie n'est rien par rapport aux conséquences d'un tel déploiement sur l'organisation du travail et les conditions de travail du personnel.

Sur l'organisation du travail, la réduction de la flotte va créer des difficultés majeures :

- **Moins de souplesse et de réactivité face aux besoins immédiats** de certains métiers comme un point d'arrêt pour un chargé d'affaires, un rendez-vous client impromptu pour un commercial, ou encore pour un Technicien AMSG dont le fourgon n'est autre que son bureau mobile.

- **Des risques de déprogrammations** : un fourgon, certes sous-utilisé dans une AI, peut rendre de fiers services lorsqu'un accident ou une panne immobilise un véhicule atelier et éviter de reporter des chantiers.

Sur l'aspect RPS et conditions de travail, ce projet ajoute de nouvelles ondes électromagnétiques dans les véhicules





où leur multiplication mute les habitacles en de véritables appareils à popcorn. (La CGT a demandé une étude d'impact auprès de la Direction, qu'elle n'a pas refusée).

Mais surtout, ce dispositif va générer une anxiété permanente,

puisqu'outre des données d'utilisation ou de maintenance collectées, c'est toute une ribambelle de données comportementales des utilisateurs qui peuvent l'être. A qui freinera trop fort, coupera le virage, oubliera de couper le moteur pour relever un compteur dans une logette...

Devant la levée de bouclier des Représentants du Personnel, la Direction promet que ces informations individualisées ne seront accessibles qu'auprès des Chargés d'Affaires Véhicules et de la Direction Immobilier et Mobilités au Siège de l'entreprise.

Le Management n'aurait quant à lui que des résultats concaténés à la maille de l'Agence...

Vous y croyez, vous ?

De même, la Direction s'est engagée à rédiger (avec les OS) une charte d'utilisation qui stipulera que ces données ne pourront ouvrir la voie à des sanctions disciplinaires.

Mais obnubilée par un pilotage par les indicateurs, nous craignons que ces scores d'agence ne deviennent pour les managers des sources de mises en compétitions entre services et entre salariés.

D'autant plus lorsqu'on sait que ces dispositifs ouvrent droit à des Certificats d'Economies d'Energie pour l'entreprise. Plus le score est bon, meilleure sera la prime...

Il paraît évident que le déploiement de la télématique va, avant toute optimisation de la flotte, modifier profondément les habitudes des agents qui seront insidieusement contraints à changer leur comportement au volant, surtout sous la pression psychologique d'être épiés dans le véhicule de service.

En résumé : Le déploiement de la télématique est avant tout piloté sous un angle purement économique d'optimisation de la flotte et donc de gains financiers. Il laisse aux agents et à l'organisation du travail le soin de se débrouiller avec ...

En décidant de recueillir de façon brutale l'avis du CSE-C alors que le dossier est encore à l'état embryonnaire, le signe envoyé par la Direction de GRDF aux agents est qu'ils sont à la merci non pas d'un dispositif d'aide à la conduite et à l'amélioration de leur sécurité, mais d'un vulgaire outil de **surveillance indirecte de leur activité**, générateur d'une augmentation du stress lié au style de leur conduite.

Bienvenue chez Téléma'Tik'Tok !

La Délégation CGT n'a eu d'autre choix que d'émettre un avis négatif.

INFO : Le Directeur Mobilités de GRDF a indiqué en séance que les **véhicules de types fourgon atelier** allaient sortir du cadre de la Location Longue Durée : **GRDF deviendrait à nouveau propriétaire de ces véhicules.**

Prochain CSE Central : Jeudi 19 février 2026

En 2026 je me syndique à la CGT



csec-grdf.fnme-cgt.fr



@CseCCGTGRDF



@CseCCGTGRDF